

## Travailler comme médecin du travail ou médecin collaborateur dans un cadre agréable...

### Cadre de vie personnel

Vous voulez vous installer à Angers, quel bon choix !

Vivre et travailler dans une ville proche de la mer et à 1h30 de Paris en TGV, avec un immobilier abordable, dotée d'un enseignement de qualité et d'une offre de soins attractive.

A la douceur angevine s'ajoute : son histoire, les châteaux de la Loire à proximité, des paysages ligériens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, des vins de Loire réputés et une offre culturelle très riche.



### Notre Service de Santé au Travail

Le Service Médical Interentreprises de l'Anjou (SMIA) assure la surveillance médicale de plus de 120 000 travailleurs, employés par plus de 10 000 entreprises des arrondissements d'Angers et de Segré.

Industrie, fonction publique territoriale et hospitalière, construction, commerce, agences d'intérim et secteur tertiaire reflètent toute la diversité des secteurs d'activités suivis, répartis sur 4 secteurs géographiques (Avrillé, Saint Sylvain d'Anjou, Angers SUD 1 et SUD 2).

Le SMIA est composé de 36 médecins, 1 médecin collaborateur, 21 infirmiers, 45 assistantes médicales, 10 Assistantes en Santé Sécurité au Travail (ASST), 9 Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) (hygiénistes, ergonomes, psycho-sociologue, toxicologue).

Ces compétences sont représentées au sein de chaque secteur.

2 conseillères en Équipements de Protection Individuelle (EPI) effectuent des recherches afin de proposer les Equipements de Protection Individuelle les mieux adaptés aux situations de travail.

1 documentaliste assure la veille documentaire, la recherche d'informations...

Un service de maintien dans l'emploi est basé dans nos locaux de Saint Sylvain d'Anjou.

Le SMIA travaille en collaboration avec l'Université d'Angers et accueille régulièrement des internes et externes.

### Cadre de vie professionnel du médecin du travail

Le SMIA offre la possibilité de développer de nouvelles compétences.

La formation continue est toujours une priorité.

Une Commission Congrès, avec son propre budget, indépendant de la direction, permet aux médecins et aux collaborateurs médecins de participer à des congrès.

Certains médecins du travail avec une expertise spécifique (exemple : amiante, maintien dans l'emploi, transport, nettoyage industriel) sont identifiés comme « médecin référent » par leurs collègues.

En fonction du projet de Service, il existe des groupes de travail (intérimaires, risques psycho-sociaux, risques chimiques, ...) auxquels il est possible de participer.

## Nous recrutons ...

**Des médecins du travail, des collaborateurs médecin (postes en CDI) motivés pour rejoindre nos équipes pluridisciplinaires.**

Titulaire de la spécialité médecine du travail,  
médecin généraliste s'engageant à suivre une formation qualifiante prise en charge par le SMIA.

Vous appréciez le travail en équipe.

Vous souhaitez changer votre cadre de vie professionnel et/ou personnel,  
contactez le **Dr Anne-Claire GILLARD** Responsable des Équipes Pluridisciplinaires (REP).

☎ 02 41 47 73 12 ✉ [ac.gillard@sante-travail.net](mailto:ac.gillard@sante-travail.net)

Adressez votre candidature à **Nathalie CLOCHARD** Responsable Ressources Humaines

☎ 02.41.47.73.11 ✉ [n.clochard@sante-travail.net](mailto:n.clochard@sante-travail.net)